

FIERS D'ÊTRE ARDÉCHOIS

MAGAZINE DÉPARTEMENTAL D'INFORMATION

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

Soleil couchant depuis le sommet du Mont Gerbier de Jonc

#06 | HIVER 2024



ÉDITO

Olivier Amrane,
Président du Conseil départemental de l'Ardèche.



©Claude Fougeirol

En tant que Président de notre Département de l'Ardèche, je me dois d'alerter sur une réalité préoccupante : la situation financière des Départements se fragilise de manière inquiétante. Nos collectivités, qui jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne de nos concitoyens, se trouvent à la croisée des chemins, prises entre des dépenses contraintes croissantes et des recettes sous tension voire souvent, en baisse.

Le transfert de nouvelles charges sans compensation financière adéquate aggrave encore cet écart. Heureusement, notre bonne gestion depuis 2021 nous a permis en Ardèche de traverser pour le moment ces difficultés, pour continuer à être utile pour les Ardéchoises et les Ardéchois.

Pour autant, les annonces qui se succèdent sur les économies à faire pour les collectivités territoriales comme la nôtre, mettent en péril notre capacité à investir dans des

infrastructures nécessaires. C'est la raison pour laquelle je souhaite que l'État ouvre un dialogue sincère et constructif au lieu de vouloir faire des économies sur le dos des Ardéchoises et des Ardéchois, ce que je n'accepterai jamais.

Ce dialogue clair est nécessaire pour garantir la pérennité de nos actions, qui ont un impact concret sur la vie quotidienne de nos territoires.

Enfin, je tiens à saluer et remercier l'ensemble des agents départementaux, communaux, forces de sécurité, pompiers, bénévoles, élus et toutes celles et ceux qui ont été mobilisés sur le terrain pour traverser la crise des inondations ces dernières semaines. Leur action est une fierté et démontre une fois encore l'état d'esprit ardéchois.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Fiers d'être Ardéchois,

- 03 SOLIDARITÉS
- 04 AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT
- 05 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 06 ÉDUCATION / JEUNESSE
- 07 SANTÉ
- 08-10 NOS ARDÉCHOIS ONT DU TALENT
- 09 VOIRIE / SÉCURITÉ
- 11 ATTRACTIVITÉ, TOURISME
- 12 EXPRESSION POLITIQUE
- 13-14 CULTURE, SPORT & ASSOCIATIONS
- 15-16 EN IMAGES

Nous contacter :

Hôtel du Département – 82 Boulevard de la Chaumette – BP 737
07007 Privas Cedex – Tél : 04 75 66 77 07
www.ardeche.fr

Maison départementale des personnes handicapées : 0 800 07 07 00

Archives départementales Privas : 04 75 66 98 00

Info routes : ardeche.fr/circuler07

Pour s'inscrire à la newsletter : ardeche.fr

Nous suivre sur les réseaux : Département de l'Ardèche

[departement.ardeche](https://www.instagram.com/departement.ardeche)

Département de l'Ardèche

Fiers d'être Ardéchois - Le magazine du Conseil départemental de l'Ardèche - N°6 - Décembre 2024

Directeur de la publication : Kevin Gonçalves Rédaction : Direction de la communication

Crédits photos, sauf mention : Direction de la communication

Photo de couverture : Guillaume Fulchiron

Maquette et mise en page : Direction de la communication

Impression : Les imprimeurs ardéchois réunis, GME composé des sociétés Alpha (Annonay), Impressions Modernes (Guilherand-Granges), Imprimerie Fombon (Aubenas).

Tirage : 173 000 exemplaires Distribution : La Poste - ISSN : 2969-5848



UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE AU QUOTIDIEN

Vous souhaitez devenir accueillant familial pour des personnes âgées ou des adultes en situation de handicap ? Faites une demande d'agrément auprès du Département.

— MÉTIER : ACCUEILLANT FAMILIAL

Focus sur le métier d'accueillant familial : permettre à une personne âgée ou en situation de handicap de rester autonome au sein d'un foyer chaleureux !

L'accueil familial est une alternative à la vie en institution. Devenir accueillant familial, c'est ouvrir sa maison à des personnes en perte d'autonomie qui souhaitent vivre à domicile. En effet, les accueillants familiaux agréés par le Département proposent, contre rémunération, un lieu de vie au sein de leur cellule familiale. Cet

accueil est possible pour toute personne de plus de 60 ans ou pour tout adulte en situation de handicap disposant au moins de droits ouverts à l'AAH (Allocation adulte handicapé). Les personnes accueillies peuvent solliciter les dispositifs du Département, tels que l'APA ou la PCH... pour financer leur hébergement.

Un foyer partagé pour créer du lien

De son côté, l'accueillant familial et ses proches, souvent motivés par un précédent contact de proximité avec des personnes âgées ou en situation de handicap, ouvrent leur lieu de vie pour créer un lien social privilégié avec ceux

qui partagent leur foyer. Dans la maison principale, les personnes accueillies ont leur espace de vie personnel et l'espace de la vie de famille. L'accueillant ne se substitue pas aux aides à domicile ou aux tuteurs, car les personnes accueillies continuent de bénéficier de toutes les aides auxquelles elles ont droit et dont elles ont besoin. « *L'accueil familial est avant tout une aventure humaine !* » termine Sylvie Gaucher, vice-présidente en charge des solidarités et du handicap.

Contact : accueil.familial@ardeche.fr ou 04 75 66 78 28

+ d'info et témoignages : ardeche.fr



« Département aidant Alzheimer »

Après la lutte contre les violences faites aux femmes l'an dernier, la maladie d'Alzheimer est la grande cause du Département de l'Ardèche en 2024. Afin de montrer son engagement pour combattre cette maladie neurodégénérative, une charte « Département aidant Alzheimer » a récemment été signée par Olivier Amrane, Président du Département, Sylvie Gaucher, vice-présidente en charge des solidarités et du handicap et les représentants de l'association France Alzheimer Ardèche, dont Yves Rimet, président de l'association. Retrouvez son portrait en page 10.

PLAN CANICULE

Rendez-vous en 2025

Afin de veiller sur les personnes fragiles et isolées pendant les périodes de canicule, le Département a activé cet été, du 15 mai au 15 septembre, une cellule spécifique qui a travaillé en lien avec les communes. De nombreux contacts téléphoniques ou visites à domicile ont permis de suivre des personnes souvent éloignées des réseaux de solidarité tissés par les communes et les CCAS. Certains ont témoigné : « *Vous n' imaginez pas combien je suis heureux de vous voir* », « *C'est long les journées tout seul sans voir personne* »...

Fort du bilan de cette expérience menée pour la première fois, le Département envisage de remettre en place le dispositif l'année prochaine.



Toute l'action du Département en faveur des solidarités sur ardeche.fr



UN DÉPARTEMENT FIER DE SA RURALITÉ

Partenaires des agriculteurs et des éleveurs, le Département a mis en place plusieurs dispositifs pour soutenir et accompagner leur activité.

— LE DÉPARTEMENT AIDE LES AGRICULTEURS

« *Notre agriculture est en danger, nos éleveurs souffrent* »... Face au fléau de la fièvre catarrhale ovine (FCO) qui touche depuis plusieurs semaines les éleveurs ardéchois, le Département a décidé d'agir ! Partenaire des agriculteurs et des éleveurs, la collectivité a mis en place en urgence, en octobre, un plan de soutien en faveur des éleveurs touchés par la FCO, couplé à des mesures visant à accompagner le développement de cliniques vétérinaires rurales, trop peu nombreuses dans notre département.

Un dispositif exceptionnel contre la FCO

Ce dispositif d'aides exceptionnel, doté d'un budget de 200 000 €, se décline en 3 axes : une aide directe à l'éleveur (2 € par bête ; 1 000 € maximum par élevage), l'achat de vaccins avec les vétérinaires afin d'avoir un stock permettant d'anticiper et une aide à la reconstitution des cheptels par la Région.

+ d'infos : <https://bit.ly/fievre-catarrhale>

Une aide à l'installation des vétérinaires

En parallèle de ce dispositif, afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle rurale, le Département de l'Ardèche met en place des

mesures d'aide visant à accompagner l'installation et le développement de cliniques vétérinaires rurales en Ardèche. Objectif : mieux répondre aux frais d'investissement générés par le début d'activité et accompagner ceux déjà installés en Ardèche mais qui souhaitent développer leurs infrastructures afin de mieux répondre aux besoins.

D'autres actions portant sur l'attractivité du métier et visant à renforcer le maillage vétérinaire, en complément de ce dispositif d'aide à l'investissement, devraient prochainement être votées.

+ d'infos : <https://bit.ly/installation-veterinaires>

NOS AGRICULTEURS À L'HONNEUR

Les agriculteurs ardéchois ont du talent, du savoir-faire, la passion de leur métier, ils le font savoir... et pas seulement en Ardèche ! Une semaine avant le Salon de l'agriculture ardéchoise organisé par la FDSEA à Lamastre le 22 septembre, le public a pu voir des agriculteurs ardéchois à la Foire de Beaucroissant en Isère (la 803^e édition !) et plus récemment, début octobre, au Sommet de l'élevage à Cournon d'Auvergne. Avec 1 750 exposants et 120 000 visiteurs, l'événement se dit être le « mondial de l'élevage ». Une chose est sûre, c'est comme un avant-goût du Salon International de l'Agriculture qui se tiendra à Paris du 22 février au 2 mars 2025 et où le Département et ses partenaires seront à nouveau présents.



Plan 10 000 arbres, ça continue !

Début décembre, une nouvelle opération de reboisement expérimental s'est déroulée en forêt communale de Bidon dans le cadre du plan « 10 000 arbres pour la forêt ardéchoise de demain ». Plusieurs salariés de la Manufacture ardéchoise L'Occitane en Provence, basée à Lagorce, ont planté près de 2 000 arbres.

Olivier Amrane, Président du Département et Matthieu Salel, vice-président en charge de l'agriculture, de l'environnement et du tourisme étaient présents aux côtés des partenaires de la filière forêt-bois, des donateurs et des représentants de la Fondation du patrimoine.

A ce jour, le montant des dons s'élève à plus de 50 000 € (124 donateurs) et le total des fonds obtenus dépasse 140 000 €.

+ d'infos : ardeche.fr

UN DÉPARTEMENT PARTENAIRE DES ACTEURS DU TERRITOIRE



■ BARRAGE DES COLLANGES : RISQUES DE POLLUTION ÉCARTÉS

Le barrage des Collanges, situé sur la commune de Saint-Michel d'Aurance, a été mis en service en 1983. Désormais, les services de l'État imposent au propriétaire du barrage, Ardèche Aménagement (SDEA), la restauration du transit sédimentaire dans l'Eyrieux. Ce sont chaque année 40 000 m³ de sédiments qui sont bloqués par le barrage. D'une capacité initiale de 3 millions de m³, il est aujourd'hui comblé à plus de moitié, avec des conséquences sur la solidité de l'ouvrage, les

capacités de soutien d'étiage et la qualité du lit de rivière à l'aval. C'est pourquoi, pour s'adapter au climat de demain, il faut nettoyer ce barrage et lui redonner ses capacités de soutien en eau pour les milieux aquatiques, l'agriculture, la production d'énergie verte, la défense incendie et le tourisme. Les récents orages ont également alerté sur l'importance à retrouver ses capacités à atténuer les crues.

Aussi, des bureaux d'études environnementaux, des écologues et différents experts ont été mandatés par Ardèche Aménagement. Et après deux ans d'études, une première étape

opérationnelle, agréée par l'État, a permis le recueil de données pour le curage de la retenue et le futur transit sédimentaire.

Ardèche Aménagement a dû satisfaire à toutes les exigences réglementaires pour être autorisé à réaliser cette action, et rien n'aurait été entrepris si des risques de pollution avaient été détectés. Aujourd'hui, à l'éclairage des analyses d'eau et de sédiments prélevés avant, pendant et après la vidange, les valeurs obtenues ont démontré clairement le respect des seuils fixés par la réglementation du Code de l'Environnement.

1^{RE} JOURNÉE DES ENTREPRISES

Début octobre, Olivier Amrane, Président du Département, Marc-Antoine Quenette, vice-président en charge des finances et Laetitia Bourjat, conseillère spéciale en charge de l'économie, de l'insertion et de l'emploi ont accueilli à l'Hôtel du Département les entrepreneurs ardéchois à l'occasion d'une journée qui leur était dédiée. Cet événement s'adressait à toutes les entreprises ardéchoises, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité. L'objectif : faire comprendre à tous ces fournisseurs actuels ou prestataires potentiels du Département, les rouages de la commande publique afin de savoir comment y répondre au mieux. Cette première édition a réuni plus de 100 participants.



LE DÉPARTEMENT ET SES PARTENAIRES AU CONGRÈS DES MAIRES



Partenaire des communes et des intercommunalités, le Département était une nouvelle fois présent au 69^e Congrès des maires et présidents de communautés organisé à Guilherand-Granges le 24 octobre par l'Association des maires de l'Ardèche (AMF 07). Aux côtés de ses partenaires, CAUE, Ardèche Aménagement, Ardèche Habitat, Ardèche Tourisme (en partenariat avec Ardèche le Goût et Emerveillés par l'Ardèche) et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Ardèche, regroupés sur un même espace, le stand départemental offrait un véritable guichet unique pour les élus qui trouvaient là conseils et autres dispositifs d'aides proposés par les différentes structures.

LE DÉPARTEMENT, AU PLUS PRÈS DES COLLÉGIENS



■ JOURNÉE ARDÈCHE SPÉCIAL COLLÉGIENS

Fin septembre, MuséAl, musée départemental et site antique à Alba-la-Romaine a accueilli durant deux jours les « Journées Ardèche » thématiques organisées par le Département. Cet événement ludique vise à sensibiliser divers publics à la pratique sportive et culturelle. Après une journée

réservée aux seniors ardéchois, ce sont 360 collégiens de 6^e et 5^e, inscrits à l'UNSS 07 et 40 élèves en sport adapté qui ont profité, durant une journée qui leur était dédiée, d'ateliers variés alliant sport et culture, animés par des associations locales soutenues par le Département.

Dans un cadre exceptionnel et chargé d'Histoire, les jeunes

Ardéchois ont pu se glisser dans la peau d'athlètes romains grâce à des tenues de sport de l'époque mais également en s'essayant au théâtre d'improvisation, à la lutte et à l'athlétisme. Des animations plus tournées vers l'archéologie étaient également proposées aux collégiens comme la paléo découverte, les ateliers de fouille ou encore la spéléologie.

AUX PETITS SOINS POUR LES 6^{ES}

Si l'entrée en 6^e est un événement important dans la vie d'un jeune, c'est aussi une étape clé pour la famille car un budget d'environ 223 euros* est nécessaire afin de s'équiper correctement. Le Département a donc décidé d'agir et de soutenir le pouvoir d'achat des familles en offrant un kit de bienvenue aux élèves de 6^e de tous les collèges du territoire, notamment composé d'une calculatrice scientifique. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif Atout Collèges qui

accompagne financièrement des projets éducatifs dans les établissements, des classes de 6^e ont bénéficié d'un séjour d'intégration à l'Espace Découvertes Ardèche, nouvellement ouvert à Salavas. Au total, ce sont sept établissements et 583 élèves qui sont venus profiter de deux ou trois jours pour pratiquer des sports de pleine nature, réaliser des ateliers de sensibilisation à l'environnement et/ou visiter le site d'Ornac ainsi que la Grotte Chauvet 2.

* Selon une étude de l'association Familles de France



L'Espace Découvertes Ardèche, à Salavas, a accueilli en septembre et octobre près de 600 élèves de 6^e venus de toute l'Ardèche pour un séjour d'intégration de deux à trois jours, financé par le Département.

TROUVER SON STAGE DE 3^E

Pendant leur année de 3^e, les collégiens effectuent leur première expérience professionnelle, l'occasion de conforter une vocation ou de tester un domaine d'activité qui attire. Cependant, il n'est pas toujours évident de trouver un stage intéressant près de chez soi. La plateforme de stage de 3^e proposée par le Département a été créée pour répondre à cette problématique et réunir un panel diversifié de stages sur le territoire afin de faciliter l'accès aux entreprises pour les élèves. Gratuite et accessible sur simple inscription, les jeunes Ardéchois peuvent consulter les offres, alimentées par les entreprises locales et valider un stage dans le domaine de leur choix.

+ d'infos : monstagede3e.ardeche.fr



©DR

La Cellule Santé, co-pilotée par Sandrine Genest, vice-présidente en charge de la santé, de la petite enfance et des politiques contractuelles et le Docteur Rémi Fontanel, met en œuvre le plan Santé Ardèche avec trois objectifs : renforcer l'attractivité médicale du territoire, susciter et accompagner les projets dynamiques, incarner un rôle d'animateur et d'innovateur territorial.

PLAN SANTÉ ARDÈCHE

Du concret contre la désertification médicale

Le Département poursuit et amplifie ses interventions en matière de santé par le vote de mesures supplémentaires pour lutter activement contre les déserts médicaux et s'engager aux côtés des médecins et des étudiants en médecine pour faire de l'Ardèche un lieu privilégié d'installation pérenne. Ainsi, deux dispositifs voient le jour : l'aide aux Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) privées et l'accompagnement des Maîtres de stage universitaire (MSU).

Désormais, le Département peut accompagner tous les porteurs de maisons de santé, qu'ils soient publics ou privés. Le dispositif prévoit une aide pouvant atteindre 200 000 euros, sous réserve que l'opération réponde à un certain nombre d'exigences, notamment la présence de deux médecins généralistes et un professionnel paramédical. En outre, la structure doit devenir un relais santé et/ou permettre l'accueil de logement pour un étudiant en médecine.

Pour faciliter l'arrivée de nouveaux médecins, le Département soutient, par ailleurs, la formation des Maîtres de stage universitaire, médecins qui décident d'accueillir des étudiants pour leur apprendre la pratique, mais aussi met en place une indemnisation pour ces professionnels qui ont à cœur de transmettre leur savoir en territoire rural. Pour ces formations, des locaux seront mis à disposition au sein de l'Hôtel du Département. Preuve que la lutte contre la désertification médicale est un enjeu majeur pour le Département !

LE DÉPARTEMENT LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

INSCRIPTIONS OUVERTES POUR LA NOUVELLE ANNÉE PASS À AUBENAS



Etudier en 1^{re} année de médecine en Ardèche sera possible dès la rentrée prochaine. En septembre 2025, Aubenas accueillera une formation inédite en Ardèche : le Parcours d'accès spécifique santé (PASS), proposé par l'université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL). Cette formation qui prépare aux métiers de médecin,

sage-femme, chirurgien-dentiste, pharmacien et kinésithérapeute, est la concrétisation d'un projet collectif mené par le Département, en lien avec le Collectif médical de défense de l'accès aux soins en Ardèche méridionale (Codasam), l'Université et le Centre hospitalier d'Ardèche méridionale où elle sera hébergée, avec l'appui de nombreux partenaires et le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Réservée en priorité aux lycéens ardéchois, cette formation leur permettra d'initier leurs études supérieures en santé près du domicile familial. Vous êtes intéressés ? Vous pouvez formuler vos vœux pour PASS Aubenas dès cette année sur Parcoursup selon les modalités d'admission.

+ d'infos : ardeche.fr



©DR

ANGÈLE HUG, VICE-CHAMPIONNE OLYMPIQUE DE KAYAK CROSS

Quelques mots de présentation ?

Je m'appelle Angèle Hug, j'ai 24 ans et j'ai commencé le canoë-kayak à 6 ans au club Eyrieux Canoë Kayak où je suis encore licenciée.

Je suis aujourd'hui spécialisée en canoë-kayak slalom en kayak cross. Je reviens des Jeux Olympiques cet été où j'ai eu la chance de courir devant le public français et où j'ai essayé de porter haut les couleurs de l'Ardèche jusqu'à la médaille d'argent !

Quelle est la place de l'Ardèche dans votre parcours ?

Je suis extrêmement fière de représenter mon département sur chacune de mes compétitions. Je suis née en Ardèche, j'ai grandi ici, je suis licenciée en Ardèche et je portais le dossard numéro 7 pour la finale des Jeux cet été... tout est dit ! En plus de ça, le Département m'accompagne dans mon projet de performance depuis mes plus jeunes années de kayakiste, en partenariat avec le Club Sport Ardèche, qui accompagne chaque année une sélection de 50 athlètes.

Pourriez-vous nous présenter votre discipline ?

Le kayak cross consiste à partir d'une rampe en hauteur dans un bassin d'eau-vive pour réaliser un parcours imposé en confrontation à 4, similaire au ski cross. Les courses durent de 1 minute 30 à 2 minutes.

Le slalom consiste à réaliser un parcours de 18 à 25 portes (1'30 de course) plus sinueux, mais cette fois-ci en contre-la-montre, avec pénalités ajoutées au temps final en cas de porte mal franchie.

NOS ARDÉCHOIS ONT DU TALENT

Définissez l'Ardèche en quelques mots

De magnifiques paysages variés du nord au sud pouvant être explorés par à peu près tous les sports de pleine nature.

Comment voyez-vous l'Ardèche dans 10 ans ?

Préservée j'espère ! C'est difficile à dire mais j'espère sincèrement que nos rivières couleront encore (je pense aux épisodes de sécheresse...) et que les forêts ardéchoises sauront s'adapter aux changements météorologiques rapides du moment.



©Romain Bruneau



UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE DES TERRITOIRES

Des dégâts considérables, mais heureusement pas de victime grâce à la solidarité de tous. Au lendemain de l'épisode pluvieux qui a touché le département fin octobre, Olivier Amrane et Mathieu Darnaud, sénateur, se sont rendus à Limony, commune durement touchée, pour soutenir le maire Richard Molina, les habitants, les secours et services de terrain.

INTEMPÉRIES : UN PLAN DÉPARTEMENTAL D'URGENCE

Le 17 octobre, un violent épisode cévenol touchait de plein fouet l'Ardèche. Ces fortes pluies, ayant déclenché une alerte rouge « pluie et inondation », ont justifié la fermeture de tous les établissements scolaires. Les cours d'eau, devenus torrents,

ont causé de nombreux dégâts, tant pour les particuliers, les communes et le réseau routier départemental notamment.

Pour faire face, le Département a voté un plan d'urgence en trois volets :

- 1 La mise à disposition d'un parc immobilier au profit des sinistrés, pour les familles sans solution de relogement. Ce sont ainsi près de 180 logements qui sont proposés aux sinistrés. Cette mobilisation de logements est réalisée en lien avec les communes, les travailleurs sociaux du Département et

Ardèche Habitat.

- 2 La mise en place d'une cellule d'appui aux démarches administratives et une aide exceptionnelle au rééquipement pouvant atteindre 400 € pour les sinistrés résidant dans les communes concernées par un arrêté de catastrophe naturelle.
- 3 La mobilisation d'une enveloppe de 10 M€ pour engager la remise à niveau des voiries et des ouvrages d'art endommagés communaux et départementaux.



©Guillaume Fulchiron



AU BORD DES ROUTES : ILS TRAVAILLENT POUR VOUS, PROTÉGEZ-LES !

Tout au long de l'année, vous les voyez, les hommes en orange, au bord des routes.

Lors de cet épisode exceptionnel de pluies intenses fin octobre, les agents départementaux étaient une nouvelle fois en première ligne pour dégager les routes, poser les panneaux de signalisation ou encore rendre à la circulation les axes qui pouvaient l'être.

Été comme hiver, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige ou en cas de canicule, les agents départementaux de la Direction des routes et des mobilités sont sur le terrain pour sécuriser vos déplacements et entretenir près de 3 800 km de routes départementales.

A leur approche, merci de ralentir ! Trop souvent encore, des situations à risques les mettent en danger... **Leur sécurité est notre priorité.**



YVES RIMET, PRÉSIDENT DE FRANCE ALZHEIMER ARDÈCHE

Quelques mots de présentation ?

Je suis Yves Rimet, je réside à Villeneuve de Berg. J'ai partagé durant une dizaine d'années une vie professionnelle orientée sur le développement de l'agriculture, l'expérimentation et le lancement de nouvelles cultures avec les suivis et conseils adaptés. Plus tard, j'ai décidé de créer mon entreprise puis j'ai créé un groupe d'entreprises en Auvergne Rhône Alpes (UDARRA) que j'ai présidé de nombreuses années.

A l'orée de mon retrait de la vie professionnelle, je me suis engagé pleinement dans le monde associatif.

En tant que membre du Lions Clubs, lors de ma présidence, j'ai perçu les difficultés des familles touchées par les pathologies neuro-évolutives. J'ai, avec mes amis, souhaité contribuer à l'ouverture de l'accueil de jour à l'Hôpital de Saint-Vallier pour les

personnes touchées par des troubles cognitifs.

A partir de ce moment-là, mes engagements chez France Alzheimer, d'abord Drôme, puis au plan national et ensuite régional ont été une évidence.

Depuis quelques années, en Ardèche, je me suis mis à la disposition de l'association départementale, avec un objectif de développement inédit, tant en couverture du territoire, qu'en nombre d'actions.

23 ans d'engagement bénévole et plus de 18 ans pour la cause des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, sans oublier les accidents vasculaires cérébraux, m'ont mobilisé avec le seul espoir d'apporter soulagement et amélioration pour nos familles et personnes concernées.

Quelle est la place de l'Ardèche dans votre engagement ?

L'Ardèche représente pour moi l'exemple même d'une collaboration étroite entre les collectivités (communes ou communautés de communes), le Département et notre association. Un Département dans lequel le Président Olivier Amrane et la vice-présidente Sylvie Gaucher ont pris la décision de soutenir les actions de notre association de familles pour l'aider à devenir l'une des plus performantes.

Décider de faire une grande cause dans un département est une première sur le territoire national. Je n'oublie pas non plus les députés qui se sont fortement mobilisés et ont accompagné avec des questions écrites auprès de l'Assemblée nationale pour défendre les intérêts de notre association ou de s'émouvoir du non référencement européen des

nouveaux médicaments. Un but atteint à ce jour.

Cette collaboration, basée sur la compréhension et le partage des attentes des familles concernées, nous permet à ce jour de dire qu'il s'agit d'une première nationale et tout le réseau tissé sur le territoire de l'Ardèche montre le chemin parcouru ensemble. Mon ressenti est que notre département de l'Ardèche est exemplaire.

Comment voyez-vous le futur de cette maladie en Ardèche ?

Notre population est plus âgée que la moyenne régionale et nationale de 5 à 6 points. L'Ardèche sera donc un département « laboratoire » et nous conduisons actuellement une étude sur la prévention de l'épuisement du proche aidant spécifique. Notre volonté et de continuer d'innover et nous le ferons tous ensemble, dans le seul intérêt des familles. Je peux définir l'Ardèche comme un département particulier, capable de gommer nombre de difficultés liées à sa géographie et à la courbe des âges. L'Ardèche est un département d'avenir, qui dispose de sites remarquables, hyper dynamiques en termes d'accueil touristique, une agriculture tournée vers la qualité et la richesse des produits, avec des entreprises bien ancrées dans leur territoire, un enseignement et des formations bien adaptées. Enfin, un tissu associatif dense et dynamique vient parfaire ces capacités et démontre l'engagement des Ardéchois et leur solidarité. Donc dans une décennie l'Ardèche sera un département attractif où il fera bon vivre !

NOS ARDÉCHOIS ONT DU TALENT

L'ARDÈCHE, UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF !



Valence en gastronomie Festival : une belle vitrine pour l'Ardèche

Fier de ses agriculteurs et de tous ceux qui travaillent et transforment avec excellence les produits ardéchois, le Département a choisi d'être présent sur des événements d'envergure en Ardèche ou ailleurs afin de faire connaître au plus grand nombre les richesses et savoir-faire de notre territoire.

Dans cette optique de valorisation de l'agriculture locale, le Département a choisi de participer, pour la première fois, au Valence en gastronomie Festival. Le stand Ardèche – ou plutôt la pagode Ardèche – a regroupé le Département et ses partenaires Ardèche Tourisme et Ardèche le Goût durant deux jours, les 14 et 15 septembre. De nombreuses animations, dont des dégustations culinaires appréciées, ont eu lieu sur la pagode et ailleurs, en divers lieux du festival. Des échanges, riches et conviviaux, avec les nombreux visiteurs, venus de Drôme, d'Ardèche et d'ailleurs, qui vont inciter sans nul doute le Département à renouveler sa présence l'an prochain, pour la 10^e édition de l'événement !

— METTEZ DE L'ARDÈCHE DANS VOS ASSIETTES POUR LES FÊTES

Des repas de fêtes 100% ardéchois ? Chiche. L'Ardèche regorge de produits vrais et authentiques qui vous permettront de vous régaler pendant les fêtes de fin d'année. En entrée, vous pourrez proposer des escargots de la vallée de l'Eyrieux ou des Gorges de l'Ardèche, un velouté à la châtaigne d'Ardèche ou de la truite fumée accompagnés d'un viognier vendange d'octobre. Pour le plat, dégustez une

volaille, chapon des Cévennes ou pintade d'Ardèche, de l'Agneau de l'Adret, ou du Bœuf des prairies fleuries agrémentés de cèpes, girolles et pourquoi pas de truffes ardéchoises. Vous préférez les protéines végétales ? Des rillettes persillées de lentilles vertes de Bourg-Saint-Andéol aux baies roses devraient ravir vos convives. En accompagnement, proposez des cardons ou des pommes de terre savoureuses et originales comme la violine de Borée ou la Truffole. Alliez ces mets avec une eau minérale ardéchoise et un vin d'appellation AOP Saint-Joseph, Cornas, Côtes du Rhône,

Condrieu ou un Chatus*. Pour le fromage, vous trouverez de quoi faire avec un fromage frais en faisselle, du Picodon AOP, du Goudoulet ou de la bûche crémeuse du Mézenc accompagnés d'un vin AOP Côtes du Vivarais et d'une croustillante Baguette ardéchoise ... Les 13 desserts de Noël ? L'Ardèche sait faire ! Jugez plutôt : une bûche à la châtaigne d'Ardèche bien sûr, une bûche glacée, une glace arrosée de liqueur de châtaigne, le célèbre Pisadou, mais également nougats, pâtes de fruits, bugnes, pains d'épices au miel d'Ardèche, pantins d'Annonay, macarons de

Joyeuse, copeaux de Malavieille, marrons glacés et chocolats au cœur fondant de châtaigne... le tout autour d'un Saint-Péray pétillant et de délicieux jus de fruits. Vous préférez ne pas mettre la main à la pâte ? Faites confiance aux artisans des métiers de bouche ! Les restaurateurs et les traiteurs foisonnent d'idées pour mettre en éveil vos papilles. Et pour vos cadeaux, pensez aux coffrets et paniers gourmands à base de produits ardéchois.

** L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.*

MILLE MERCI !

En cet automne, les éléments se sont déchainés et l'Ardèche a connu un épisode cévenol d'une rare intensité, frappant 90 communes reconnues en état de catastrophe naturelle.

Pendant plusieurs jours, il a fallu protéger, secourir, sécuriser, mettre à l'abri et parer au plus pressé.

Dans cette épreuve, l'Ardèche a su compter sur 3 forces infiniment précieuses et complémentaires : la mobilisation spontanée des citoyens, le travail acharné des services publics et l'implication totale des élus.

Mille mercis à ces Ardéchois anonymes qui ont prêté main forte à un voisin, une personne isolée ou un entrepreneur en détresse.

Mille mercis aux sapeurs-pompiers, aux forces de l'ordre, aux agents des routes du Département, aux forestiers sapeurs, aux agents des services sociaux, à ceux de nos communes. Tous ont démontré que le service public sauve des vies et protège.

Mille mercis aux élus locaux qui ont courageusement agi, avec sang-froid et bienveillance.

Nous aimerions dire très vite 1000 mercis à la solidarité nationale, régionale et départementale sans laquelle les travaux de réparation ne seront pas possibles. Car pour l'heure, absolument aucun concours financier supplémentaire n'est prévu.

C'est ainsi que l'État puisera dans sa dotation d'équipement des territoires ruraux pour

accompagner les réparations, privant ainsi les communes non impactées de financements pour leurs projets. C'est ainsi que le Conseil départemental a décidé lui aussi de prendre aux uns pour donner aux autres, sans rajouter 1 € à son budget.

On ne peut pas subir une catastrophe climatique et en même temps, faire supporter un sacrifice financier aux communes non sinistrées pour s'en relever. L'État et les collectivités doivent être à la hauteur de l'engagement des Ardéchois, des services publics et des élus locaux. Ils doivent mobiliser des moyens supplémentaires et exceptionnels pour réparer et prévenir.

D'avance, nous leur disons 1000 mercis.

Pour nous lire : Facebook Ardèche à Gauche

Pour nous joindre : groupeardecheagauche@gmail.com
elus.gauche@ardeche.fr

Pour les élus du groupe « L'Ardèche à Gauche »

Laëtitia Serre et Michel Villemagne, Conseillers départementaux du canton du Haut Eyrieux



AUX CÔTÉS DES ARDÉCHOISES ET DES ARDÉCHOIS

Intempéries : une mobilisation totale

Le 17 octobre 2024, des pluies diluviennes s'abattaient sur notre département. 95 communes étaient déclarées en état de catastrophe naturelle, avec d'importants dégâts.

Très rapidement, le Président Olivier Amrane et des élus du groupe « Ardèche Génération Terrain », sont allés à la rencontre des élus et habitants sinistrés, afin d'évaluer les besoins. Nos équipes du SDIS et du service des routes ont été mobilisés en urgence, tout comme les élus locaux, les agents municipaux et tant d'autres qui ont pu éviter grâce à leur engagement un drame plus important. Qu'ils en soient ici remerciés.

Nous avons pris aussitôt des décisions d'urgence :

- mise à disposition des logements du parc départemental aux sinistrés
- accompagnement pour les démarches administratives
- aide exceptionnelle à l'acquisition de mobilier.

Un budget de 10 millions d'euros (5 pour les routes départementales, 5 pour les communes) a été débloqué pour aider à la reconstruction.

Nous restons encore aujourd'hui très à l'écoute des élus et habitants de ces territoires sinistrés.

Les agriculteurs auront toujours notre soutien

Les élus de la majorité départementale

sont pleinement engagés pour soutenir les agriculteurs et le prouvent par les actes, comme dernièrement en créant au Département un plan d'accompagnement financier pour les éleveurs, très touchés par la fièvre catarrhale ovine.

Nous sommes sur la même ligne que ces femmes et ces hommes qui nous nourrissent au quotidien et sont à juste titre mobilisés : non au Mercosur, non à la multiplication des normes, oui à l'approvisionnement local. En tant que vice-président à la Région en charge de l'agriculture, Olivier Amrane est un soutien important de la profession au niveau régional. L'ensemble des élus du groupe « Ardèche Génération Terrain » restent à votre écoute et à votre disposition.

Retrouvez-nous : Facebook Ardèche Génération Terrain

Mail : collaborateurs.majorite@ardeche.fr

Pour les élus du groupe « Ardèche, génération terrain »

Max Tourvieille, Conseiller départemental du canton d'Aubenas-2



LES GROUPES POLITIQUES

LA VIE ASSOCIATIVE NE SERA JAMAIS SACRIFIÉE

Avec Christian Féroussier, notre groupe indépendant « Proximité au cœur de l'Ardèche » est pleinement engagé pour soutenir le monde associatif. Nous sommes fiers que le Département sanctuarise le budget des associations, grâce à notre action.

Retrouvez-nous : Facebook Proximité au cœur de l'Ardèche

Mail : proximiteaucoeurdelardeche@gmail.com

Pour les élus du groupe « Proximité au cœur de l'Ardèche »

Julie Sicoit-Iliozer, Conseillère départementale du canton de Rhône Eyrieux



LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DE LA CULTURE ET DES ASSOCIATIONS



©Mathieu Dupont



©CDR

ARDÈCHE, TERRE DE CINÉMA

Une soirée unique pour célébrer le cinéma ardéchois.

Fin novembre, Christian Féroussier, vice-président en charge des sports, de la culture, de la vie associative et de

l'attractivité et Julie Sicoit-Iliozer, conseillère départementale déléguée à la culture, ont invité tous les acteurs du secteur cinématographique du territoire pour une soirée-événement autour du cinéma. Une soirée conviviale et ludique qui a permis de présenter la politique du Département en faveur de ce secteur essentiel de la vie culturelle ardéchoise !

PLAN DE LECTURE PUBLIQUE

2024-2028. Un nouveau schéma de lecture publique pour les bibliothèques ardéchoises !

Le Département œuvre pour l'amélioration de l'offre des bibliothèques et médiathèques du territoire. Véritable partenaire des collectivités, il s'engage pour mieux accompagner la grande toile des médiathèques de l'Ardèche. Ainsi, le nouveau schéma de lecture publique 2024-2028 vient d'être voté. Ce schéma a pour priorité de valoriser et soutenir les actions

de mise en réseau de l'offre de lecture publique. Pour répondre aux attentes des Ardéchoises et des Ardéchois, ce schéma accompagne les 210 bibliothèques, 80 Ehpad et une cinquantaine de structures petite enfance selon trois missions essentielles :

- ❶ Soutenir le fonctionnement des bibliothèques du territoire
- ❷ Accompagner, former, animer un réseau de 350 partenaires
- ❸ Proposer une véritable ingénierie et un co-financement au service des collectivités.

L'objectif ? Ce nouveau schéma

permet non seulement de structurer le réseau des professionnels de la lecture publique mais aussi de développer les ressources et la diffusion des documents, avec une enveloppe de 365 000 € entièrement dédiée à l'acquisition de documents physiques et numériques.

Grâce à la politique volontariste et ambitieuse de ce nouveau schéma, le Département soutient activement la culture et la lecture publique sur l'ensemble du territoire par les actions de la Médiathèque départementale de l'Ardèche (MDA) et le réseau de bibliothèques.

ardeche.fr



ENVIE DE SORTIES CULTURELLES ?

Pour profiter des offres culturelles du Département, rendez-vous aux Archives départementales, jusqu'au 21 mars 2025, pour l'exposition « Le sport se fait tirer le portrait », l'occasion de découvrir les richesses sportives d'hier et les talents d'aujourd'hui en cette année olympique.

GUID'ASSO : RÉSEAU D'APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE

Un site internet au service des associations ! www.guidasso07.fr est le site ardéchois qui se met en 4 pour faciliter la vie associative en Ardèche. En effet, guidasso07, fruit d'un travail de co-construction entre l'État et le mouvement associatif est un réseau de services qui accueille, oriente et informe toutes les associations loi 1901, employeuses ou non, même la plus petite !

L'objectif : une réponse pour chaque question que se posent les acteurs de la vie associative de l'Ardèche.

Piloté par la Mission d'appui à la vie associative (MAVA) et coanimé par l'État et un consortium d'acteurs associatifs, le réseau se déploie en lien étroit avec le Département, pour offrir aux associations et aux structures porteuses d'une mission de service public une réponse à leurs questions.

Orienter, informer et accompagner

Grâce à une cartographie de proximité pour orienter vers le bon interlocuteur, les associations et les porteurs de projets peuvent trouver des conseillers spécialisés pour



améliorer leur fonctionnement. Ces conseillers font partie d'un réseau d'appui à la vie associative, garantissant le professionnalisme des interlocuteurs. Ainsi, Guidasso07, c'est une boîte à outil multiple : financière, comptable, numérique... Ce sont des offres de formations gratuites pour les bénévoles, une connexion facilitée entre les associations et les personnes souhaitant devenir bénévoles, un agenda des grands événements associatifs et l'actualité d'appel à projets. C'est aussi la possibilité d'être conseillé et de trouver une réponse à sa question, quel que soit le domaine d'expertise dans le monde associatif.

+ d'infos : guideasso07.fr

NOS ATHLÈTES À L'HONNEUR



©CDR

Les athlètes et clubs sportifs de haut niveau ont été mis à l'honneur lors d'une soirée dédiée.

HONORER ET PROMOUVOIR L'EXCELLENCE DE NOS SPORTIFS !

Vendredi 8 novembre, Olivier Amrane, Président du Département, et Christian Féroussier, vice-président en charge des sports, de la culture, de la vie associative et de l'attractivité du territoire, ont accueilli à l'Hôtel du Département, les athlètes et clubs sportifs ardéchois de haut niveau. Cette soirée, organisée pour la deuxième année consécutive, a permis de mettre à l'honneur celles et ceux qui portent haut les couleurs de l'Ardèche et que le Département accompagne. Étaient présents de très nombreux clubs et une centaine de sportifs, parmi lesquels Angèle Hug, vice-championne olympique de Kayak Cross, marraine de la soirée.

Lancement de la Team07 : un accompagnement de proximité

Cette soirée a été également l'occasion de présenter la Team07 : dans le cadre de son engagement pour le sport de haut niveau, la Team07, rattachée à la direction des sports et de la vie associative, représente 85 athlètes, dont 13 élites, soutenus par le Département.

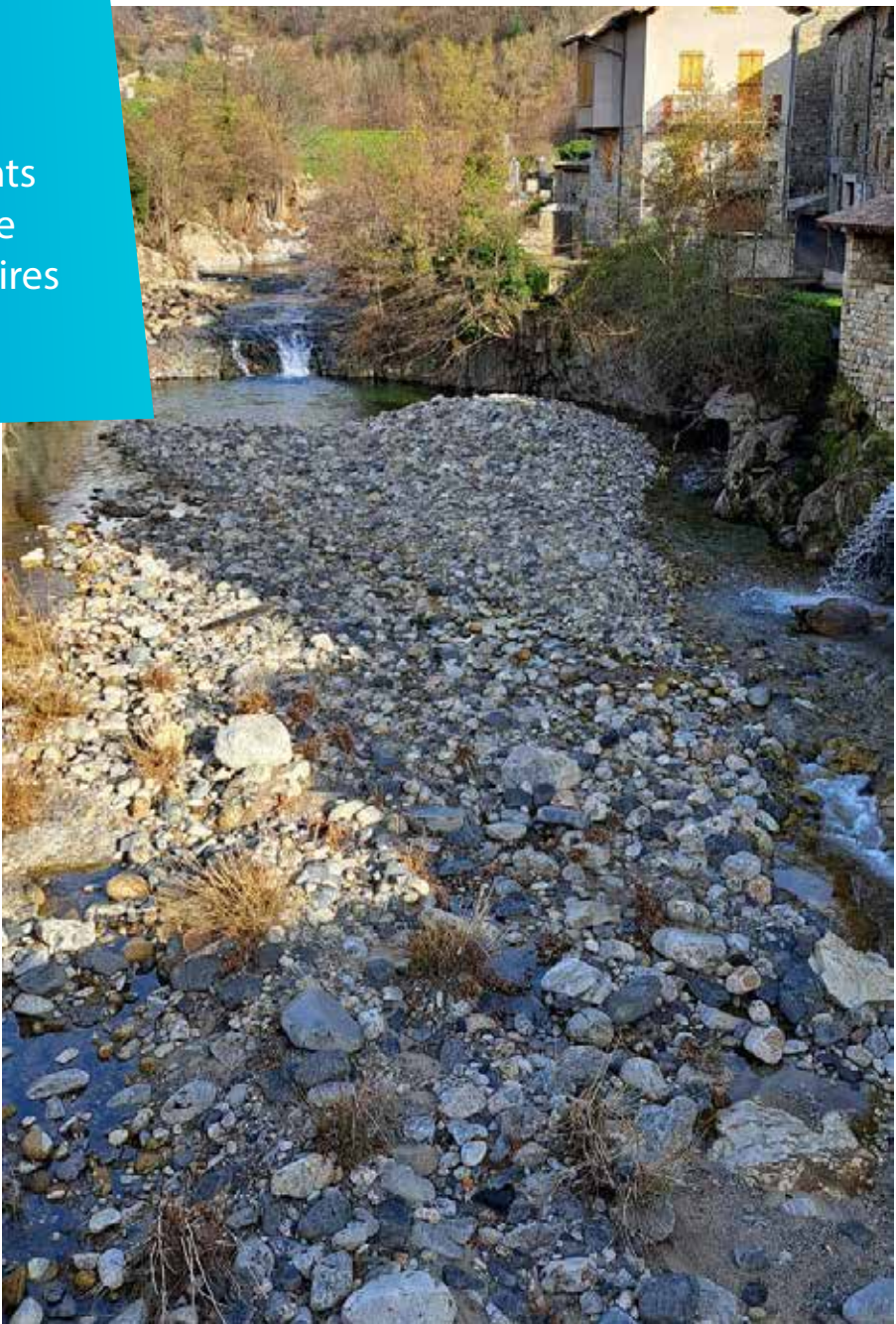
La Team07 bénéficie du soutien du Département qui accompagne les sportifs dans leurs démarches administratives et met en avant leurs performances tout au long de l'année.



L'épisode cévenol du 17 octobre a provoqué d'immenses dégâts en Ardèche.

Un grand merci à tous :

élus, collectivités, agents communaux et départementaux, SDIS de l'Ardèche, associations et citoyens solidaires qui sont venus en aide aux communes sinistrées !



Retour en images sur les intempéries d'octobre 2024

FIERS D'ÊTRE
ARDÉCHOIS

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



LE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE VOUS SOUHAITE DE
BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET VOUS ADRESSE SES
MEILLEURS VŒUX DE SANTÉ ET DE BONHEUR POUR 2025 !